

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000008393

1/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

---

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE  
**Code du produit (UVP)** 06274919  
**Numéro de la FDS** 102000008393  
**No. d'Enregistrement PCP** 28590

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Insecticide, Miticide  
**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada  
**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577  
**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

---

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

#### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

---

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

2/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

---

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Spiromesifen	283594-90-1	23.1

---

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun symptôme connu à ce jour.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement** Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.

---

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

<b>Appropriés</b>	Eau pulvérisée, Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Sable
<b>Inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

3/11  
Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

---

<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.
<b>Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.
<b>Information supplémentaire</b>	Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
<b>Point d'éclair</b>	>93.4 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	405 °C / 761 °F
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

4/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Maintenir les niveaux d'exposition au-dessous de la valeur limite d'exposition par l'utilisation d'une ventilation générale et avec extraction à la source.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel.

**Précautions pour le stockage en commun** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Spiromesifen	283594-90-1	0.92 mg/m <sup>3</sup> (SK-SEN)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

**Protection des mains** Gants résistants aux produits chimiques (laminé avec une couche étanche, caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, Viton)

**Protection des yeux** Lunettes de sécurité avec protections latérales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

5/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

---

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
<b>Mesures générales de protection</b>	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

---

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	suspension
<b>Couleur</b>	blanc à gris clair
<b>Odeur</b>	de moisi de terre
<b>pH</b>	3.5 - 4.5 (100 %) (23 °C)
<b>Point/intervalle de fusion</b>	-18 °C / 0.4- °F
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 93.4 °C
<b>Inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	405 °C / 761 °F
<b>Énergie minimale d'ignition</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur relative</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	1.05 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Coefficient de partage: n-</b>	Spiromesifen: log Pow: 4.55 (20 °C)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

6/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

### octanol/eau

<b>Viscosité, dynamique</b>	600 - 1,100 cps (25 °C)
<b>Viscosité, cinématique</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun matériau incompatible connu.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'exposition</b>	Ingestion, Contact avec les yeux, Absorption par la peau, Inhalation
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Œil</b>	Provoque une irritation des yeux.
<b>Peau</b>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation.

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (Rat) > 2,000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	CL50 (Rat) > 2.8 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme d'aérosol liquide. Concentration atmosphérique maximale atteinte. Aucun décès
<b>Toxicité cutanée aiguë</b>	DL50 (Rat) > 4,000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation</b>	Pas d'irritation de la peau (Lapin)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

7/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

cutanée

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'irritation des yeux (Lapin)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peau: Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Spiromesifen : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Spiromesifen : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Spiromesifen : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Spiromesifen : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### ACGIH

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Spiromesifen : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Spiromesifen : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Spiromesifen : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

8/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Spiromesifen sont liés à la toxicité maternelle.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0.0155 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique spiromesifen.
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )) > 0.0923 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique spiromesifen.
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 0.094 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique spiromesifen.
<b>Biodégradabilité</b>	Spiromesifen: Pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Spiromesifen: Koc: 30900
<b>Bioaccumulation</b>	Spiromesifen: Facteur de bioconcentration (FBC) 545 Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Spiromesifen: Immobile dans le sol
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	
<b>Évaluation PBT et vPvB</b>	Spiromesifen: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marée des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

9/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

---

<b>Produit</b>	Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux.
<b>Emballages contaminés</b>	Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

---

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### TDG

Numéro ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (SPIROMESIFEN)

#### 49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

#### IMDG

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPIROMESIFEN SOLUTION)

#### IATA

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPIROMESIFEN SOLUTION )

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

10/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

Autres Informations Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

Freight Classification: INSECTICIDES OR FUNGICIDES O/T POISON  
INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN  
POISON

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 28590

#### ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

**Mention d'avertissement:** Attention!

**Mentions de danger:** Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et par absorption par la peau.  
Provoque une irritation des yeux.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FORBID® 240 SC INSECTICIDE/MITICIDE

Version 3.0 / CDN  
10200008393

11/11

Date de révision: 01/18/2022  
Date d'impression: 04/03/2024

ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Instabilité - 1      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 1      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 11 : Informations toxicologiques. Section 15: Informations réglementaires. Mise à jour rédactionnelle.

**Date de révision:** 01/18/2022

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.